



RÈGLEMENT CHALLENGE ENTREPRISES

ARTICLE 1 : Préambule

L'Association Marathon de La Rochelle Serge Vigot organise le 19 avril 2026 à Châtelaillon-Plage un Ekiden, marathon en relais par équipe de 6 coureurs, et Half Ekiden, 20 km en relais par équipe de 3 coureurs.

ARTICLE 2 : Participants

Les entreprises inscrites au RCS et au Répertoire des Métiers, les collectivités, les organismes publics et les clubs d'entreprises ont la possibilité de participer à un challenge entreprises.

Ce challenge ne concerne pas les clubs sportifs.

ARTICLE 3 : L'épreuve

Ce challenge ne concerne que l'Ekiden de Châtelaillon-Plage, il ne concerne pas le relais 20km. (Half Ekiden)

ARTICLE 4 : Classements

Un classement spécifique sera extrait du classement de l'Ekiden. Toutefois les équipes du challenge entreprises seront aussi classées dans le classement de l'Ekiden.

ARTICLE 5 : Réglementation

La réglementation générale, technique, sportive, sécuritaire spécifiée dans le document règlement Ekiden 2026 est directement applicable au challenge entreprises.

ARTICLE 6 : Montant de l'inscription

Le montant de l'inscription par équipe est fixé à : 120 euros TTC (100 euros HT) par équipe pour les structures assujetties à la TVA (20%) et 100 euros par équipe pour les structures non assujetties à la TVA.

ARTICLE 7 : Pack Challenge

Un Pack Challenge sera remis lors du retrait des dossards le samedi 18 avril 2026 entre 14h00 et 18h00 et le dimanche 19 avril 2026 entre 8h et 08h45 dans le gymnase du complexe sportif de Châtelaillon-Plage (allée du stade)

Le pack comprend : 6 dossards par équipe + 1 porte dossard chronométrage par équipe + 6 tee-shirts personnalisés avec nom de l'équipe dans le dos + des cadeaux surprises + 1 diplôme pour l'équipe à télécharger sur notre site internet.

ARTICLE 8 : Limitation des équipes

Le nombre d'équipes du Challenge Entreprises n'est pas limité mais sera inclus dans le nombre d'équipe globale de l'Ekiden, soit 450 équipes.

ARTICLE 9 : Remise des récompenses

La remise des récompenses du challenge entreprises aura lieu à partir de 13h30, place Jean Moulin, le dimanche 19 avril 2026. Le classement s'effectuera au temps réel (chronométrage à partir du passage sur la ligne de départ). La 1^{ère} équipe hommes toutes catégories, la 1^{ère} équipe femmes toutes catégories, la 1^{ère} équipe mixte toutes catégories du classement scratch seront appelées à monter sur le podium pour recevoir un trophée.

ARTICLE 10 : Cumul des podiums

Une équipe du challenge entreprises peut cumuler les podiums du challenge entreprises et du classement Ekiden si son classement le permet.

